

SEANCE DU MARDI 21 JUIN 2011

Date de convocation :
6 juin 2011
Date d'affichage :
6 juin 2011
Nombre de membres du
Comité Syndical : 48

Nombre de membres en
exercice : 46

Membres présents : 24

Pouvoir(s) : 3

L'An Deux Mille onze
Le 21 juin à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

OBJET : 2011/C06/01

**Rapport sur le prix et la
qualité du service public des
déchets pour l'année 2010.**

Présents (24) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

M. Nicolas JUILLET, Vice-président

M. Patrick DYON, Vice-président.

Mmes et MM. Pierre BAE, Thierry BLASCO, Dominique CHARLOT, François COLIN, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Philippe GIFFARD, Annie GREMILLET, Marcel HURILLON, Jacques IRDEL, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Michel LAMY, Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, David PARISON, Thierry PAUPE, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Marie-Claude ROUSSELOT, Serge SPILMANN, Jean-Pierre THOREY.

Absents ou excusés (19) :

Mmes et MM., Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Francis DEHAUT, Daniel DEMOISSON, Jean-Michel FRAMERY, Olivier GIRARDIN, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Pascal LANDREAT, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, René MARIE, Joëlle PESME, Pierre PESCAROLO, Daniel PICARA, Jacques RIGAUD, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (3) :

Jean-Michel HUPFER représenté par Madame Danièle BOEGLIN
William HANDEL représenté par Monsieur Jacques IRDEL
Christian BRANLE représenté par Monsieur Patrick DYON

Acte rendu exécutoire :

24 JUIN 2011

Après dépôt en Préfecture le :

23 JUIN 2011

Et publication le :

24 JUIN 2011

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

Préfecture de l'Aube

23 JUIN 2011

Rapport sur le prix et la qualité du service public des déchets pour l'année 2010

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée qu'un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets doit être présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné,

Vu le Décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-39,

Après en avoir délibéré par,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
63.5	0	0

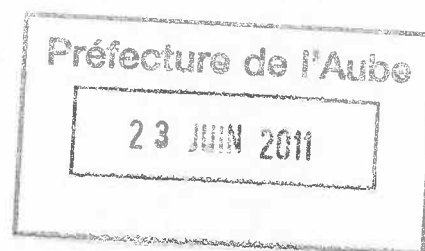
LE COMITE SYNDICAL

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public des déchets pour l'année 2010 annexé à la présente délibération.

RAPPELLE que le rapport est tenu à la disposition du public au siège du SDEDA et, dès sa transmission, aux sièges de ses structures membres.

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 23 JUIN 2011
La Présidente


Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 21 JUIN 2011

Date de convocation :
6 juin 2011
Date d'affichage :
6 juin 2011
Nombre de membres du
Comité Syndical : 48

Nombre de membres en
exercice : 46

Membres présents : 24

Pouvoir(s) : 3

OBJET : 2011/C06/02

**Ouverture d'une ligne de
trésorerie d'un montant de
1 500 000 €**

Acte rendu exécutoire :

24 JUIN 2011

Après dépôt en Préfecture le :

23 JUIN 2011

Et publication le :

24 JUIN 2011

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille onze
Le 21 juin à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (24) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

M. Nicolas JUILLET, Vice-président

M. Patrick DYON, Vice-président.

Mmes et MM. Pierre BAE, Thierry BLASCO, Dominique CHARLOT, François COLIN, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Philippe GIFFARD, Annie GREMILLET, Marcel HURILLON, Jacques IRDEL, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Michel LAMY, Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, David PARISON, Thierry PAUPE, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Marie-Claude ROUSSELOT, Serge SPILMANN, Jean-Pierre THOREY.

Absents ou excusés (19) :

Mmes et MM., Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Francis DEHAUT, Daniel DEMOISSON, Jean-Michel FRAMERY, Olivier GIRARDIN, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Pascal LANDREAT, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, René MARIE, Joëlle PESME, Pierre PESCAROLO, Daniel PICARA, Jacques RIGAUD, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (3) :

Jean-Michel HUPFER représenté par Madame Danièle BOEGLIN

William HANDEL représenté par Monsieur Jacques IRDEL

Christian BRANLE représenté par Monsieur Patrick DYON

Préfecture de l'Aube

23 JUIN 2011

Ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 1 500 000 €

Madame la Présidente propose à l'assemblée l'ouverture d'une ligne de trésorerie garantissant le Syndicat contre les ruptures de trésorerie.

Après consultation de trois propositions d'organismes bancaires (Société Générale, Crédit Agricole et Caisse d'Epargne), notamment au niveau des conditions financières et des facilités d'utilisation, il est proposé de retenir la proposition de la SOCIETE GENERALE.

Après en avoir délibéré par,

Vote

Pour	Contre	Abstention
63.5	0	0

LE COMITE SYNDICAL

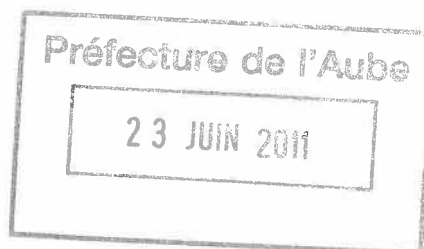
DECIDE de contracter auprès de la SOCIETE GENERALE, une ligne de trésorerie d'un montant de 1 500 000 € dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- durée :
- taux d'intérêt : EONIA ou EURIBOR
- marge sur index : EONIA + 1,15 % ou EURIBOR 1 mois + 0,45 %
- frais de dossier : néant
- commission d'engagement : 150 €
- facturation des intérêts : quinzaine pour l'EONIA et en fonction des jours écoulés pour l'EURIBOR

AUTORISE Madame la Présidente à signer le contrat à intervenir.

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 23 JUN 2011
La Présidente,


Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 21 JUIN 2011

Date de convocation :
6 juin 2011
Date d'affichage :
6 juin 2011
Nombre de membres du
Comité Syndical : 48

Nombre de membres en
exercice : 46

Membres présents : 24

Pouvoir(s) : 3

OBJET : 2011/C06/03

**Décision modificative n°1 -
Budget Annexe**

Acte rendu exécutoire :

24 JUIN 2011

Après dépôt en Préfecture le :

23 JUIN 2011

Et publication le :

24 JUIN 2011

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille onze
Le 21 juin à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (24) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

M. Nicolas JUILLET, Vice-président

M. Patrick DYON, Vice-président.

Mmes et MM. Pierre BAE, Thierry BLASCO, Dominique CHARLOT, François COLIN, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Philippe GIFFARD, Annie GREMILLET, Marcel HURILLON, Jacques IRDEL, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Michel LAMY, Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, David PARISON, Thierry PAUPE, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Marie-Claude ROUSSELOT, Serge SPILMANN, Jean-Pierre THOREY.

Absents ou excusés (19) :

Mmes et MM., Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Francis DEHAUT, Daniel DEMOISSON, Jean-Michel FRAMERY, Olivier GIRARDIN, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Pascal LANDREAT, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, René MARIE, Joëlle PESME, Pierre PESCAROLO, Daniel PICARA, Jacques RIGAUD, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (3) :

Jean-Michel HUPFER représenté par Madame Danièle BOEGLIN

William HANDEL représenté par Monsieur Jacques IRDEL

Christian BRANLE représenté par Monsieur Patrick DYON



Décision modificative n°1 - Budget Annexe

LE COMITE SYNDICAL

Vu sa délibération n°2011/C03/07 en date du 30 mars 2011 adoptant le Budget Primitif,

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Après en avoir délibéré par,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
63.5	0	0

DECIDE de modifier le Budget Annexe de l'exercice 2011 comme présenté ci-dessous :

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
041	Opérations patrimoines	22.000,00 €	041	Opérations patrimoines	22.000,00 €
TOTAL		22.000,00 €	TOTAL		22.000,00 €

Total Budget dépenses	22.000,00 €	Total Budget recettes	22.000,00 €
------------------------------	--------------------	------------------------------	--------------------

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 23 JUIN 2011
La Présidente,



Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 21 JUIN 2011

Date de convocation :
6 juin 2011
Date d'affichage :
6 juin 2011
Nombre de membres du
Comité Syndical : 48

Nombre de membres en
exercice : 46

Membres présents : 24

Pouvoir(s) : 3

L'An Deux Mille onze
Le 21 juin à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

OBJET : 2011/C06/04

**Contrat d'Aide à la
Performance (CAP) Société
Eco-Emballages**

Présents (24) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

M. Nicolas JUILLET, Vice-président

M. Patrick DYON, Vice-président.

Mmes et MM. Pierre BAE, Thierry BLASCO, Dominique CHARLOT, François COLIN, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Philippe GIFFARD, Annie GREMILLET, Marcel HURILLON, Jacques IRDEL, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Michel LAMY, Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, David PARISON, Thierry PAUPE, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Marie-Claude ROUSSELOT, Serge SPILMANN, Jean-Pierre THOREY.

Absents ou excusés (19) :

Mmes et MM., Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Francis DEHAUT, Daniel DEMOISSON, Jean-Michel FRAMERY, Olivier GIRARDIN, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Pascal LANDREAT, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, René MARIE, Joëlle PESME, Pierre PESCAROLO, Daniel PICARA, Jacques RIGAUD, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Acte rendu exécutoire :

24 JUIN 2011

Après dépôt en Préfecture le :

23 JUIN 2011

Et publication le :

24 JUIN 2011

La Présidente,

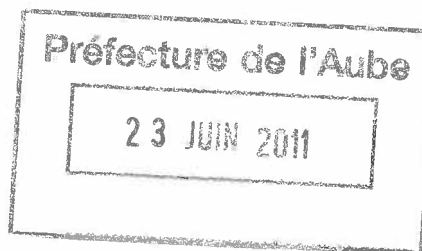

Danièle BOEGLIN

Pouvoirs (3) :

Jean-Michel HUPFER représenté par Madame Danièle BOEGLIN

William HANDEL représenté par Monsieur Jacques IRDEL

Christian BRANLE représenté par Monsieur Patrick DYON



Contrat d'Aide à la Performance (CAP) Société Eco-Emballages

La Présidente expose à l'assemblée que le contrat Programme de Durée barème D est arrivé à échéance le 31 décembre 2010, un nouveau contrat CAP barème E est proposé pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2016.

Le Barème E finance les dispositifs de collecte sélective en incitant et valorisant la performance de chaque collectivité dans le respect des dispositions du Grenelle de l'environnement.

LE COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré par,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
63.5	0	0

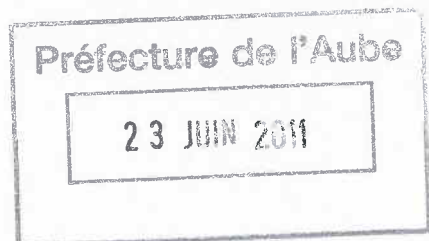
AUTORISE la Présidente à signer le contrat CAP Barème E avec la société Eco Emballages pour les matériaux suivants : acier, aluminium, papier/carton, emballages plastique (bouteilles et flacons) et verre.

DECIDE d'opter pour l'option **fédération** pour l'acier, l'aluminium, les pcnc (cartons) et pcc (briques alimentaires *et les emballages plastique.*

DECIDE d'opter pour l'option **filière** pour le verre.

PRECISE que la durée du contrat est de six ans.

Extrait certifié conforme,
Troyes, le
La Présidente **23 JUN 2011**
Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 21 JUIN 2011

Date de convocation :
6 juin 2011
Date d'affichage :
6 juin 2011
Nombre de membres du
Comité Syndical : 48

Nombre de membres en
exercice : 46

Membres présents : 24

Pouvoir(s) : 3

OBJET : 2011/C06/05

**Contrats de reprise des
emballages "option
fédération"**

Acte rendu exécutoire :

24 JUIN 2011

Après dépôt en Préfecture le :

23 JUIN 2011

Et publication le :

24 JUIN 2011

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille onze
Le 21 juin à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (24) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

M. Nicolas JUILLET, Vice-président

M. Patrick DYON, Vice-président.

Mmes et MM. Pierre BAE, Thierry BLASCO, Dominique CHARLOT, François COLIN, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Philippe GIFFARD, Annie GREMILLET, Marcel HURILLON, Jacques IRDEL, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Michel LAMY, Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, David PARISON, Thierry PAUPE, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Marie-Claude ROUSSELOT, Serge SPILMANN, Jean-Pierre THOREY.

Absents ou excusés (19) :

Mmes et MM., Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Francis DEHAUT, Daniel DEMOISSON, Jean-Michel FRAMERY, Olivier GIRARDIN, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Pascal LANDREAT, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, René MARIE, Joëlle PESME, Pierre PESCAROLO, Daniel PICARA, Jacques RIGAUD, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (3) :

Jean-Michel HUPFER représenté par Madame Danièle BOEGLIN

William HANDEL représenté par Monsieur Jacques IRDEL

Christian BRANLE représenté par Monsieur Patrick DYON

Préfecture de l'Aube

23 JUIN 2011

Contrats de reprise des emballages "option fédération

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée que le SDEDA a signé un contrat de reprise des matériaux d'emballages ménagers avec chaque filière de valorisation définie dans le cadre de la garantie de reprise proposée dans le contrat programme de durée (Barème D) signé avec les sociétés agréées Adelphe et Eco-Emballages.

Il s'agit des sociétés :

- o OI MANUFACTURING pour le verre
- o REVIPAC pour les emballages Liquides alimentaires (ELA) et cartons (EMR 5.02)
- o REGEAL AFFIMET pour l'aluminium
- o ARCELOR MITTAL pour l'acier
- o VALORPLAST pour les plastiques

Le Comité avait décidé lors de sa séance du 14 décembre 2010 des modalités transitoires de reprise des déchets d'emballages ménagers sur les six premiers mois de l'année 2011 avec les filières de valorisation des emballages.

La Présidente précise qu'une consultation en groupement de commande avec les syndicats des Ardennes (VALODEA) et de la Haute-Marne (SDEDM) a été lancée pour la reprise des emballages dans le cadre de l'option fédération du contrat Barème E.

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes du 31 mai 2011,

LE COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré par,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
63.5	0	0

AUTORISE la Présidente à signer les contrats de reprise des emballages avec les sociétés ci-après :

Lot 1 : Acier d'emballages ménager issu du tri des collectes sélectives : société COVERED

Lot 3 : Aluminium d'emballages ménager issu du tri des collectes sélectives : société SITA DECTRA

Lot 5 : Emballages ménagers en papier et cartons (« PCNC ») contenus dans les sortes 5.02 ou 5.01) : société SITA DECTRA

Lot 6 : Emballages Liquide Alimentaire « PCC » : société COVERED

Lot 7 : Bouteilles et flacons d'emballages ménagers en matières plastiques séparées en 3 fractions (PEHD, PET clair, PET foncé) : société VEOLIA PROPRETE

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 23 JUN 2011
La Présidente
Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

